

RAPPORT ANNUEL 2014 | 2015

TABLE DES MATIÈRES

3

Le mot de la présidente et du directeur général

5

La présentation de l'organisation (la vision, la mission, les valeurs et les enjeux)

6

Le portrait de l'organisation (ressources humaines, établissements, clientèles, territoire, transport scolaire, partenariats)

8

Les membres du conseil des commissaires

10

Le traitement des plaintes et de l'intimidation

14

Le rapport 2014-2015 du protecteur de l'élève

15

Les réalisations du plan stratégique 2012-2017

16

ORIENTATION 1:
Améliorer la réussite et la persévérance scolaires de nos élèves jeunes et adultes

26

ORIENTATION 2:
Moderniser nos actions

31

ORIENTATION 3:
Promouvoir la culture pour le développement global de la personne

34

Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs

35

Les résultats financiers 2014-2015 et la situation financière de la commission scolaire de la Capitale

CLIQUEZ
SUR LA PAGE
DE VOTRE CHOIX
POUR VOUS
Y RENDRE
DIRECTEMENT.

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2016
Bibliothèque nationale du Canada, 2016

Le rapport annuel 2014-2015 de la Commission scolaire de la Capitale est une publication du Secrétariat général et de la Direction de l'information et des communications.

Direction : Érick Parent
Coordination : Carole Coulombe
Révision linguistique : Bla bla rédaction
Conception et graphisme : Le saint publicité + design

On peut télécharger cette publication à partir du site Web de la Commission scolaire de la Capitale au cscapitale.qc.ca.



UN TAUX DE DÉCROCHAGE À 17,9% : UNE BAISSÉ DE 9,2% EN 9 ANS

Pour la première fois, la commission scolaire de la Capitale fait meilleure figure que l'ensemble du réseau public québécois en matière de décrochage chez les garçons : le taux y est de 20,5 %, comparativement à 21,9 % pour l'ensemble du Québec.

Également, après avoir chuté entre 2011 et 2012, le taux d'obtention d'un diplôme et d'une qualification a repris sa progression chez les moins de 20 ans, passant de 67 à 68,3 %.

Ces résultats nous confirment que les initiatives implantées pour encourager la persévérance scolaire portent leurs fruits. Notre organisation poursuit sans cesse le développement de son expertise dans plusieurs champs d'activité, tels les suivants :

- les interventions de groupe en orientation au primaire et au secondaire pour guider et accompagner les jeunes dans leurs choix scolaire et professionnel;

- la mise en place de programmes menant à une qualification au secondaire pour des élèves qui ont des besoins particuliers;
- l'accès simplifié à la formation professionnelle permettant à un élève qui ne possède pas tous les préalables requis d'entreprendre une formation tout en terminant ses cours manquants du secondaire;
- un soutien accru à un élève décrocheur ou présentant un risque de décrocher grâce à un conseiller en formation scolaire qui, avec la collaboration des parents, propose au jeune de profiter d'un lieu d'apprentissage convenant davantage à ses besoins ou qui l'oriente vers des organismes partenaires, l'éducation des adultes ou la formation professionnelle;
- la création de groupes « préadultes » dans les écoles secondaires qui offrent aux jeunes une formule pédagogique plus souple qui se rapproche de celle de la formation générale des adultes.

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE ET DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Monsieur le Ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche,

Madame, Monsieur,

L'année 2014-2015 a été riche en réalisations. À titre de douzième commission scolaire en importance du Québec, notre commission scolaire doit organiser ses actions en fonction de la réussite de ses élèves, jeunes et adultes. C'est ce à quoi nous nous sommes engagés dans chaque décision prise tout au long de l'année en nous assurant de répartir équitablement les ressources selon les besoins exprimés. Nous vous livrons, avec une grande fierté, le rapport annuel de cette troisième année de notre plan stratégique 2012-2017.



L'AUGMENTATION DE LA CLIENTÈLE AU PRIMAIRE

En raison de l'augmentation démographique, jumelée à la multiplication des lotissements dans certains secteurs, la commission scolaire a dû faire face à une hausse appréciable de sa clientèle scolaire et mettre en œuvre divers projets pour y répondre.

- L'agrandissement de l'école primaire Les Prés-Verts a nécessité la modification du bassin de clientèle de l'établissement, ainsi que ceux des écoles primaires de l'Apprenti-Sage et Saint-Bernard situées dans le même secteur.
- Les travaux d'agrandissement des écoles primaires du Beau-Séjour et Les Prés-Verts se sont bien déroulés et l'ouverture officielle se fera comme prévue à la rentrée 2015-2016. L'école du Beau-Séjour comprend 11 nouvelles classes et un gymnase double, alors que l'école Les Prés-Verts est passée de 14 à 32 salles de classe, ce qui représente un investissement total de 14,4 millions de dollars.
- Au cours de la prochaine année, d'autres travaux se dérouleront dans les écoles primaires Saint-Bernard et Saint-Claude pour qu'elles puissent accueillir un plus grand nombre d'élèves. Ces investissements totalisent 9,1 millions de dollars.

- L'école L'Odyssée a été réaménagée au coût de 1,7 million de dollars et est devenue une école intermédiaire (fin primaire et début secondaire). Elle a accueilli à la rentrée scolaire les tout premiers élèves de 5^e et 6^e année, en provenance des écoles primaires Jules-Émond — Amédée-Boutin et à l'Orée-des-Bois.
- Deux établissements ont procédé à des inaugurations, soit la nouvelle école primaire des Explorateurs (10,2 millions de dollars) à Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, le 18 septembre 2014, et l'agrandissement de l'école du Joli-Bois (3,2 millions de dollars) à Saint-Gabriel-de-Valcartier, le 11 juin 2015.

LES INFRASTRUCTURES EN FORMATION PROFESSIONNELLE

- Le centre de formation professionnelle Wilbrod-Bherer a obtenu du ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche une aide financière de près de 3,5 millions de dollars pour l'agrandissement et la mise aux normes des ateliers de mécanique automobile et de véhicules lourds routiers.

LE PLAN DE REDRESSEMENT BUDGÉTAIRE

Dans un contexte où les ressources financières sont de plus en plus limitées, nous demeurons vigilants et nous nous assurons que notre commission scolaire maintient un niveau de service approprié et optimal, pour soutenir la réussite éducative et répondre aux besoins de ses établissements. En 2014-2015, la commission scolaire a obtenu la permission du ministre de puiser dans ses surplus accumulés pour équilibrer son budget. Un plan de redressement a été exigé du ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et a permis de réaliser des économies de 761 014 \$, en 2014-2015.

La présidente,

Manon Robitaille

Le directeur général,

Pierre Lapointe

LA PRÉSENTATION DE L'ORGANISATION

LA VISION,
LA MISSION,
LES VALEURS
ET LES ENJEUX



LA VISION

Située au cœur de Québec, la commission scolaire de la Capitale est une organisation ancrée dans sa communauté et à l'écoute de ses besoins. Elle mise sur l'engagement de son personnel en vue de favoriser la réussite scolaire de tous ses élèves, jeunes et adultes. Elle maintiendra sa gestion responsable des fonds publics, modernisera ses pratiques et contribuera au développement global de la personne par la culture.

LA MISSION

Offrir aux jeunes et aux adultes du territoire que nous desservons des services éducatifs de qualité dans un environnement en constante évolution.

Soutenir et accompagner nos établissements dans la réalisation de leur mission, soit instruire, qualifier et socialiser tous les élèves.

Promouvoir et valoriser l'éducation publique.

LES VALEURS

La formulation claire des valeurs qui nous guident vise à renforcer l'adhésion à celles-ci au sein de la commission scolaire. Les décisions et les actions quotidiennes de l'organisation reposent sur des valeurs fondamentales qui servent de repères pour les personnes qui y travaillent ou qui ont été élues pour la diriger.

Les valeurs qui inspirent et orientent les actions de notre commission scolaire sont les suivantes :

Pour la réussite éducative

La compétence de son personnel.

Pour la personne

Le respect et la coopération dans une culture de savoir et de partage des connaissances favorisant l'accompagnement, l'écoute, le développement de l'estime de soi et le sens de la collectivité.

Pour la structure organisationnelle

La responsabilisation dans la prise de décisions équitables et des suivis rigoureux, de même que dans une communication efficace à tous les niveaux de l'organisation.

LES ENJEUX

1. Prise en compte des besoins des élèves, jeunes et adultes, selon les milieux.
2. Diminution de la clientèle au secondaire.
3. Diminution appréhendée du potentiel d'inscriptions en formation professionnelle et à l'éducation des adultes et maintien de l'offre de service de la formation professionnelle.
4. Perception à l'égard de notre organisation et des services rendus par nos établissements.
5. Évolution rapide des technologies de l'information et de la gestion des communications.

LE PORTRAIT DE L'ORGANISATION

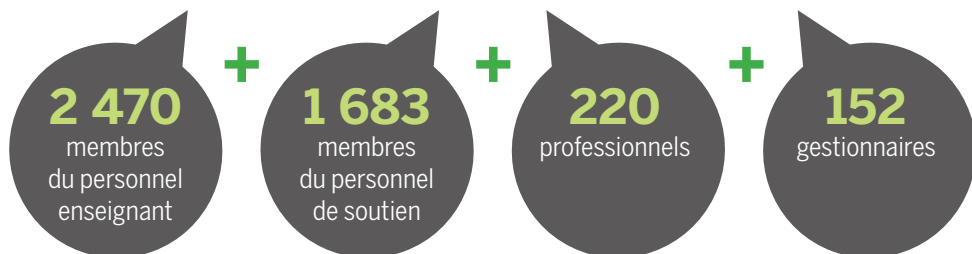
La commission scolaire de la Capitale est la 12^e commission scolaire en importance au Québec.

En ce qui a trait au nombre de programmes offerts en formation professionnelle, elle occupe le deuxième rang.

Le conseil des commissaires est composé de 12 élus et de 4 commissaires parents représentant les secteurs général, primaire, secondaire et EHDAA.

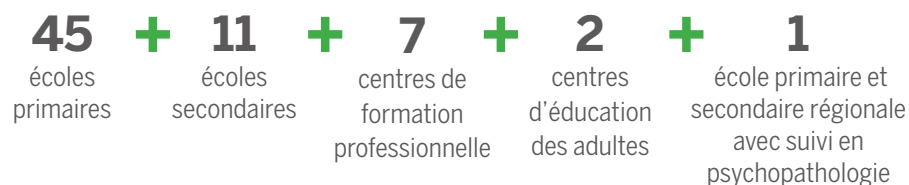
LES RESSOURCES HUMAINES

La commission scolaire fait partie des 10 plus grands employeurs des régions de Québec et de la Chaudière-Appalaches. Elle compte plus de **4 525 employés**, ainsi répartis :



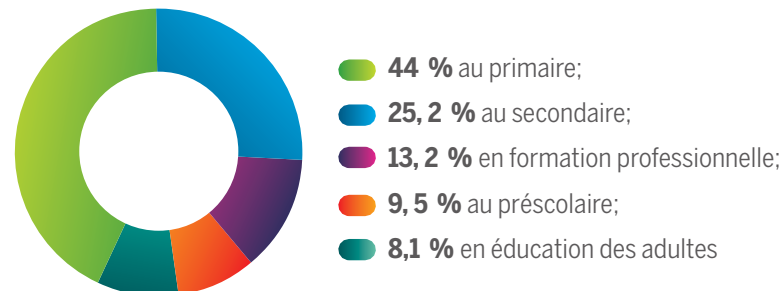
LES ÉTABLISSEMENTS

La commission scolaire dispose d'un parc immobilier composé de **66 établissements scolaires et de 3 centres administratifs** :



LES CLIENTÈLES

La commission scolaire est riche de ses diverses clientèles composées de **plus de 27 000 élèves** :



CLIENTÈLES DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE LA CAPITALE				
	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015
Préscolaire	2 128	2 339	2 459	2 573
Primaire	10 881	11 115	11 565	12 008
Secondaire	7 502	7 319	7 105	7 047
Total partiel	20 511	20 773	21 129	21 628
Formation professionnelle	3 645*	3 560*	3 611*	3 613*
Formation générale des adultes	2 005*	2 213*	2 370*	2 276*
TOTAL	26 161	26 546	27 110	27 517

* Équivalents temps plein

UN TERRITOIRE DE PLUS DE 1 200 KM²

LE TERRITOIRE

La commission scolaire couvre un territoire de plus de 1 200 km².

Principalement située dans la ville de Québec, la commission scolaire est notamment présente dans :

- les arrondissements de La Cité-Limoilou, des Rivières et de La Haute-Saint-Charles;
- les municipalités de Saint-Gabriel-de-Valcartier, de Shannon et de Fossambault-sur-le-Lac;
- les villes de Lac-Saint-Joseph et de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier.

LE TRANSPORT SCOLAIRE

La commission scolaire requiert les services de plus de 220 autobus, minibus et berlines.

Chaque jour, 10 846 élèves sont transportés sur une distance totale de plus de 11 000 km.

LES PARTENARIATS

La commission scolaire s'engage activement dans la communauté, à l'échelle locale, régionale et internationale, dans les domaines de la santé, du développement économique, de la formation et de l'éducation.



ÉLECTIONS SCOLAIRES

En vertu de la Loi sur les élections scolaires, une élection générale a été déclenchée dans 60 commissions scolaires francophones et 9 commissions scolaires anglophones du Québec. Lors du scrutin le 2 novembre 2014, près de 4 % des électeurs du territoire de la commission scolaire se sont prévalus de leur droit de vote pour élire 11 commissaires et 1 président, pour un mandat de 4 ans. Quatre commissaires parents ont été élus par le comité de parents pour compléter la composition du conseil.

CONSEIL DES COMMISSAIRES

Le conseil des commissaires a tenu 12 séances au cours de l'année 2014-2015, soit 9 séances ordinaires et 3 séances extraordinaires. Les membres du conseil se sont également réunis en comités pléniers à 8 reprises. Pour sa part, le comité exécutif a tenu 14 séances, soit 11 séances ordinaires et 3 séances extraordinaires. Enfin, 30 rencontres se sont déroulées pour les 10 comités permanents composés de certains élus et de membres du personnel administratif. Ces groupes de travail élaborent des propositions, assurent la mise en place de plans d'action ou la réalisation de projets particuliers et formulent des recommandations au conseil des commissaires. Par ailleurs, le conseiller à l'éthique a traité une plainte en 2014-2015. Dans son rapport, remis le 18 août 2014, monsieur Ferdinand Morin conclut que la plainte dont il s'est saisi ne peut donner lieu à quelque voie ou moyen de correction de sa part, et ce, en tenant bien compte des conditions de temps et de lieu propres à cette affaire. Le dossier a donc été fermé.

LES MEMBRES DU CONSEIL DES COMMISSAIRES



M^{me} Manon Robitaille*
Présidente de la commission
scolaire de la Capitale



M. Simon Picard*
Vice-président
Circonscription 5



M. Raynald Houde*
Circonscription 1



M^{me} Caroline Fournier*
Circonscription 4



M. Benoît Gingras*
Circonscription 8



M^{me} Lydie Pincemin*
Commissaire parent (général)

* Membres du comité exécutif



M. Jonathan Houle
Circonscription 2



M. Patrice Gosselin
Circonscription 3



M^{me} Odette Roussin
Circonscription 6



M^{me} Nathalie Côté
Circonscription 7



M. Michel Bernier
Circonscription 9



M^{me} Magelline Gagnon
Circonscription 10



M. Jean-François Lehoux –
démissionnaire le 20 avril 2015
Circonscription 11



M. Patrick, Gravel
Commissaire parent (EHDA)



M. Jeannot Létourneau
Commissaire parent (primaire)



M^{me} Nathalie Proulx
Commissaire parent (secondaire)

LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES COMMISSAIRES

Le règlement fixe les devoirs et obligations des commissaires concernant le code d'éthique et de déontologie en application de l'article 175.1 de la Loi sur l'instruction publique et vise à préserver la confiance du public à l'égard de la commission scolaire. Le code d'éthique et de déontologie des commissaires est accessible sur le site Web de la commission scolaire à cscapitale.qc.ca.

TRAITEMENT DES PLAINTES ET INTIMIDATION

EN MOYENNE, LES
ÉVÉNEMENTS DÉCLARÉS
REPRÉSENTENT SEPT CAS
PAR ÉCOLE PAR ANNÉE.

Conformément au Règlement relatif à la procédure d'examen des plaintes formulées par les élèves ou leurs parents, 138 plaintes portant notamment sur l'interprétation des règles de conduite dans les établissements, l'organisation scolaire, le transport et les services aux élèves ont été traitées par le Secrétariat général au cours de l'année 2014-2015. Le nombre de plaintes adressées à la commission scolaire est demeuré stable depuis deux ans.

Pour favoriser un milieu d'apprentissage sain et sécuritaire et ainsi permettre à l'ensemble de leurs élèves de développer leur plein potentiel, les établissements ont adopté un plan de lutte pour contrer l'intimidation et la violence.

Les événements pris en compte sont ceux qui ont été répertoriés par l'école et pour lesquels les intervenants ont conclu, après évaluation, qu'il s'agit bien d'actes de violence ou d'intimidation, tels qu'ils sont définis à l'article 13 de la Loi sur l'instruction publique et qui, par conséquent, ont fait l'objet d'un rapport sommaire au directeur général.

Par « intimidation », on entend : tout comportement, parole, acte ou geste délibéré ou non, à caractère répétitif, exprimé directement ou indirectement, y compris dans le cyberspace (textos, photos, vidéos, messages), dans un contexte caractérisé par l'inégalité des rapports de force entre les personnes concernées, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse et de léser, blesser, opprimer ou ostraciser.

Par « violence », on entend : toute manifestation de force, de forme verbale (insultes, cris), écrite (textos, notes, etc.), physique (coups, blessures), psychologique (menaces, dénigrement, rumeurs, exclusion) ou sexuelle (propos ou comportements déplacés, gênants, humiliants, etc.), exercée intentionnellement contre une personne, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse, de la léser, de la blesser ou de l'opprimer en s'attaquant à son intégrité ou à son bien-être psychologique ou physique, à ses droits ou à ses biens.

Pour l'année scolaire **2014-2105**, dans l'ensemble des écoles primaires et secondaires de la commission scolaire de la Capitale qui compte une clientèle de 21 487 élèves jeunes, le directeur général a reçu 407 rapports sommaires.

NATURE DES ÉVÉNEMENTS DÉCLARÉS PAR LE DIRECTEUR D'ÉCOLE AU DIRECTEUR GÉNÉRAL ET PROPORTION DES PLAINTES DÉPOSÉES AU PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE

	PRÉSCOLAIRE ET PRIMAIRE	SECONDAIRE
Nombre d'élèves	14 611	6 900
Nombre d'établissements	45	11
Nombre d'événements déclarés	234	173
Nombre d'événements déclarés au protecteur de l'élève	0	0
NATURE DES ÉVÉNEMENTS DÉCLARÉS		
Intimidation physique	12%	9%
Intimidation verbale	32%	38%
Intimidation écrite	0	0
Intimidation électronique	6%	9%
Violence physique	43%	38%
Violence verbale	7%	6%
Violence écrite	0	0
Violence électronique	0	0

NATURE DES ÉVÉNEMENTS DÉCLARÉS PAR SECTEUR

SECTEUR	ÉCOLE	INTIMIDATION				VIOLENCE				TOTAL
		Physique	Verbale	Écrite	Électronique	Physique	Verbale	Écrite	Électronique	
DUBERGER LES SAULES VANIER	Sans-Frontières	4	9	0	5	7	3	1	0	29
	Des Écrivains									
	Du Buisson									
	Du Domaine									
	Jean-XXIII									
	De la Mosaïque									
	Notre-Dame-du-Canada									
	Sainte-Monique									
HAUTE-VILLE CENTRE-VILLE	Anne-Hébert	8	38	1	4	42	10	0	0	103
	Saint-Jean-Baptiste									
	Internationale de Saint-Sacrement									
	Dominique-Savio									
	Marguerite-Bourgeoys									
	Sacré-Cœur									
	Saint-Albert-le-Grand									
	Saint-Fidèle									
	De la Grande-Hermine									
	Saint-Malo									
	Saint-Paul-Apôtre									
	Des Jeunes-du-Monde – pavillon Champfleury									
	Des Jeunes-du-Monde – pavillon Bardy									
	Des Berges									
Sainte-Odile										
EST	De l'Accueil	10	7	0	3	22	0	0	0	42
	De l'Apprenti-Sge									
	Du Beau-Séjour									
	Du Vignoble									
	Les Prés-Verts									
	De l'Escabelle									
	Saint-Bernard									

NATURE DES ÉVÉNEMENTS DÉCLARÉS PAR SECTEUR

SECTEUR	ÉCOLE	INTIMIDATION				VIOLENCE				TOTAL
		Physique	Verbale	Écrite	Électronique	Physique	Verbale	Écrite	Électronique	
CENTRE	De Château-d'Eau	3	7	0	0	10	1	0	0	21
	De la Chaumière									
	De la Source									
	De l'Arc-en-Ciel									
	D'éducation internationale Notre-Dame-des-Neiges									
	Saint-Claude									
	De l'Aventure									
OUEST NORD SAINTE- CATHERINE	Amédée-Boutin	4	14	0	1	19	1	0	0	39
	De la Chanterelle									
	Du Val-Joli									
	Jules-Émond									
	À l'Orée-des-Bois									
	L'Odyssée									
	Du Joli-Bois									
	Saint-Denys-Garneau									
	Des Explorateurs									
	Alexander-Wolff									
ÉCOLE SECONDAIRE	Régionale des Quatre-Saisons	16	65	0	16	65	11	0	0	173
	Boudreau									
	Cardinal-Roy									
	Jean-de-Brébeuf									
	Joseph-François-Perrault									
	La Camaradière									
	De la Cité									
	De Neufchâtel									
	Roger-Comtois									
	Saint-Denys-Garneau									
	L'Odyssée									

INTERVENTIONS DANS LES ÉCOLES DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE LA CAPITALE



100%
DE NOS ÉTABLISSEMENTS
ONT UN PLAN ACTIF
POUR LUTTER CONTRE
L'INTIMIDATION ET
LA VIOLENCE.

ACCOMPAGNEMENT

Les services éducatifs des jeunes ont accompagné les écoles en matière de prévention et d'intervention contre la violence et l'intimidation, et ce, en respectant leurs besoins respectifs. Plusieurs thèmes ont été abordés pour soutenir les intervenants dans l'application de leur plan d'action pour un milieu sain et sécuritaire, dont la façon d'intervenir en cas d'acte de violence ou d'intimidation, la collaboration avec les parents et le civisme.

MESURES DE PRÉVENTION

Les interventions mises en place dans nos écoles s'appuient sur des recherches récentes et leur plan d'action inclut plusieurs mesures de prévention.

- Plan stratégique pour la cour d'école.
- Ateliers de développement des habiletés sociales offerts à tous les élèves.
- Ateliers de développement des habiletés sociales plus précises pour des élèves ciblés par les intervenants.
- Sensibilisation auprès des élèves, du personnel de l'école et des parents aux types de violence et d'intimidation ainsi qu'à leurs conséquences nuisibles sur le développement personnel et social.
- Apprentissage, de la part des élèves, pour savoir comment demander de l'aide pour soi et pour les autres et pour repérer les personnes-ressources dans leur environnement.

PROTOCOLE D'INTERVENTION

- Rencontre des parents de l'auteur d'un acte d'intimidation ou de violence, de la victime et des témoins (si nécessaire).
- Protection accordée aux victimes et aux témoins (si nécessaire).
- Mesures réparatrices imposées à l'auteur d'actes d'intimidation ou de violence.
- Orientation de l'auteur d'actes d'intimidation ou de violence et de la victime vers un professionnel de l'école (psychologue, psychoéducateur), un éducateur spécialisé ou un partenaire externe.

Aucun élève de la commission scolaire n'a été expulsé et rares sont ceux qui ont été transférés dans un autre établissement. Chaque dossier de relocalisation est l'objet d'une discussion avec les parents et les partenaires afin de mettre en place la mesure qui répondra le mieux aux besoins de l'élève.

RAPPORT ANNUEL 2014-2015 DU PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE

Aux membres du conseil des commissaires
de la commission scolaire de la Capitale,

Mesdames,

Messieurs,

Au cours de l'année 2014-2015, le protecteur
de l'élève a traité quatre plaintes en plus de
répondre à de multiples demandes, de conseils et
d'information, de la part d'élèves et de parents
d'élèves mineurs. Pour chacune des plaintes,
le protecteur de l'élève a déposé un rapport
dans lequel, le cas échéant, il a formulé les
recommandations appropriées.

NOUS PRÉSENTONS, CI-APRÈS, L'OBJET ET
LES RECOMMANDATIONS DES CAS EXAMINÉS :

1 PREMIER CAS

APPLICATION D'UNE MESURE DISCIPLINAIRE À L'ENDROIT D'UN ÉLÈVE

Recommandation

Que soit maintenue la décision prise par
la direction du centre de formation
professionnelle visé.

2 DEUXIÈME CAS

APPLICATION D'UNE MESURE DISCIPLINAIRE À L'ENDROIT D'UN ÉLÈVE

Recommandation

Qu'on accorde au plaignant l'accès aux
Services d'accueil, de référence, de conseil et
d'accompagnement (SARCA) de la commission
scolaire afin qu'il puisse bénéficier d'un service
d'orientation professionnelle de manière à lui
permettre de réfléchir sur lui-même et de
redéfinir son objectif professionnel.

3 TROISIÈME CAS

SUSPENSION D'UN ÉLÈVE HANDICAPÉ POUR UNE PÉRIODE INDÉTERMINÉE

Recommandation

Dans ce cas-ci, le protecteur de l'élève s'est abstenu de
formuler toute recommandation, jugeant la situation
trop complexe et craignant de nuire à l'intérêt de l'élève.

4 QUATRIÈME CAS

RENOI D'UN ÉLÈVE

Recommandations

Que l'élève poursuive sa formation dans un autre
établissement d'enseignement.

Que l'élève puisse évoluer, d'ici la fin de l'année
scolaire, dans un lieu d'apprentissage qui se
caractérise par un groupe réduit, par des ressources
spécialisées conformes à ses besoins ainsi que
par un soutien et un encadrement extraordinaires.

Toutes les recommandations ont été adoptées
par la commission scolaire et les suivis ont
été réalisés.

Le protecteur de l'élève,



Paul Labrecque

LES RÉALISATIONS DU PLAN STRATÉGIQUE 2012-2017



1

AMÉLIORER LA RÉUSSITE
ET LA PERSÉVÉRANCE
SCOLAIRES DE NOS ÉLÈVES
JEUNES ET ADULTES

2

MODERNISER
NOS ACTIONS

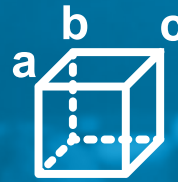
3

PROMOUVOIR LA
CULTURE POUR LE
DÉVELOPPEMENT
GLOBAL DE LA
PERSONNE

ORIENTATION

1

**AMÉLIORER LA RÉUSSITE ET
LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRES
DE NOS ÉLÈVES JEUNES ET ADULTES**



AMÉLIORER LA RÉUSSITE ET LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRES DE NOS ÉLÈVES JEUNES ET ADULTES

	OBJECTIF	INDICATEUR	SITUATION DE DÉPART	RÉSULTAT ACTUEL	RÉSULTAT VISÉ
AXE D'INTERVENTION 1 Augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans	1.1 Augmenter à 76 % le taux de diplomation et de qualification des élèves avant l'âge de 20 ans.	Taux de diplomation et de qualification des élèves avant l'âge de 20 ans	69 %	68,3 %	76 %
	1.2 Diminuer à 297 le nombre de sorties sans diplôme ni qualification parmi les élèves inscrits en formation générale des jeunes.	Sorties sans diplôme ni qualification (décrocheurs) parmi les élèves inscrits en formation générale des jeunes	337	222	297
AXE D'INTERVENTION 2 Amélioration de la maîtrise de la langue française	2.1 Maintenir à 90 % le taux de réussite de l'épreuve en français, écriture du MELS à la fin du primaire.	Taux de réussite de l'épreuve en français, écriture du MELS à la fin du primaire	90 %	88 %	90 %
	2.2 Augmenter à 77 % le taux de réussite de l'épreuve en français, écriture du MELS à la fin du 1 ^{er} cycle du secondaire.	Taux de réussite de l'épreuve en français, écriture du MELS à la fin du 1 ^{er} cycle du secondaire	74 %	81,5 %	77 %
	2.3 Augmenter à 85 % le taux de réussite à l'épreuve en français, écriture du MELS en 5 ^e secondaire.	Taux de réussite à l'épreuve en français, écriture du MELS en 5 ^e secondaire	84,5 %	80,6 %	85 %
AXE D'INTERVENTION 3 Amélioration de la persévérance et de la réussite scolaires chez certains groupes, dont les élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage	3.1 Augmenter à 65 % le pourcentage d'élèves qui terminent au secondaire une formation menant à l'exercice d'un métier semi-spécialisé.	Pourcentage d'élèves qui terminent au secondaire une formation menant à l'exercice d'un métier semi-spécialisé	60 %	80,6 %	65 %
	3.2 Augmenter à 70 % le pourcentage d'élèves qui terminent au secondaire une formation préparatoire au travail.	Pourcentage d'élèves qui terminent au secondaire une formation préparatoire au travail	65 %	66,6 %	70 %
AXE D'INTERVENTION 4 Amélioration de l'environnement sain et sécuritaire	4.1 Mettre en place et réviser annuellement une stratégie locale d'intervention ou un plan d'action dans tous nos établissements.	Proportion des établissements qui ont mis en place leur stratégie locale d'intervention ou un plan d'action	RÉSULTAT ACTUEL 100 %		100 %
AXE D'INTERVENTION 5 Augmentation du nombre d'élèves de moins de 20 ans en formation professionnelle	5.1 Augmenter à 1125 le nombre de nouveaux élèves de moins de 20 ans inscrits en formation professionnelle.	Nombre de nouveaux élèves de moins de 20 ans inscrits en formation professionnelle	1 028	1 062	1 125

1

AMÉLIORER LA RÉUSSITE
ET LA PERSÉVÉRANCE
SCOLAIRES DE NOS ÉLÈVES
JEUNES ET ADULTES

LE TAUX DE DÉCROCHAGE
PASSE À

17,9%

UNE BAISSÉ DE

9,2%

EN 9 ANS!

Cette donnée confirme que les efforts déployés par nos services éducatifs des jeunes, de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes produisent des bénéfices et contribuent aux succès des élèves en difficulté, jeunes et adultes, et les motivent à persévérer.

NOS RÉALISATIONS

Pour la première fois, la commission scolaire de la Capitale fait meilleure figure que l'ensemble du réseau public québécois en matière de décrochage chez les garçons : le taux y est de 20,5 %, comparativement à 21,9 % pour l'ensemble du Québec.

L'écart entre les sexes, en ce qui a trait au taux de décrochage, a diminué de moitié entre 2009 et 2013, passant de 10 à 5 % : de 29,4 à 20,5 % chez les garçons ; de 19,2 à 15,6 % chez les filles.

Depuis 2012, le taux de diplomation et de qualification progresse de façon constante chez les moins de 20 ans, passant de 67 % en 2012 à 68,3 % en 2015.

ACCÈS CIBLE : UNE CULTURE À INSTAURER

Depuis que la commission scolaire s'est dotée d'un plan d'action sur la persévérance scolaire en 2007-2008, de nombreux projets ont vu le jour pour répondre aux besoins des élèves du secondaire, de la formation professionnelle, de l'éducation des adultes et des décrocheurs. Bien que chacune des initiatives ait des clientèles et des mandats bien distincts, les objectifs, eux, visent tous la persévérance scolaire, le développement de l'employabilité, l'augmentation de la diplomation et de la qualification ainsi que l'intégration au marché du travail. Compte tenu de ce qui précède, les équipes des services éducatifs des jeunes, de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes ont conçu un plan d'action comportant quatre axes de développement :

1. La formation professionnelle, une option;
2. La formation générale des adultes, une option;
3. Les transitions entre secteurs (accompagnement, partenariat et synergie);
4. Le développement d'une offre de formation orientante et d'une approche d'accompagnement adaptée.





Pour de nombreux élèves, le sport est un élément central de la vie à l'école et un important facteur de persévérance scolaire.

COURS TA RÉUSSITE !

Grâce au programme Cours ta réussite, 12 élèves du centre d'éducation des adultes Louis-Jolliet ont atteint leur but ultime, celui de participer au Marathon SSQ Lévis-Québec. Plus encore, Cours ta réussite leur a permis de se dépasser comme jamais ils ne l'avaient fait auparavant. Soutenus par un mentor, les participants se sont entraînés en moyenne trois fois par semaine pendant près d'un an. Au cours de cette grande aventure, ils ont pu améliorer leur confiance et leur estime de soi, acquérir des valeurs telles que la discipline et la persévérance et développer de saines habitudes de vie.

CULTIVER LE GOÛT DE L'ÉCOLE

Cultiver le goût d'aller à l'école et de se dépasser, tout en favorisant l'adoption d'un mode de vie physiquement actif : voilà les objectifs poursuivis par l'aménagement d'un espace multisport qui verra le jour à l'école secondaire Vanier et qui sera doté à terme d'un terrain de soccer synthétique, d'une piste de course à pied, d'une aire de basketball ainsi que d'une zone de repos. Ce projet, évalué à plus de 2,6 millions de dollars, est le fruit d'une collaboration des secteurs privé et public, dont la Ville de Québec.

MIEUX CONNAÎTRE SES ÉLÈVES POUR LES AIDER À PROGRESSER

Les services d'accueil et de soutien à l'apprentissage du français ont connu une année exceptionnelle en matière de développement professionnel continu. L'équipe de 25 enseignants de la francisation, qui offre des services éducatifs à 500 élèves allophones au primaire et à 150 au secondaire, avait exprimé le désir d'approfondir ses connaissances et ses compétences par rapport à des sujets propres à la clientèle scolaire allophone :

- Faciliter l'acquisition de compétences dans une langue seconde;
- Reconnaître les erreurs de français les plus fréquentes, selon la langue d'origine;
- Se sensibiliser au phénomène du choc culturel pour intervenir adéquatement;
- S'outiller comme intervenant auprès des élèves réfugiés;
- Mieux connaître le réseau communautaire qui travaille auprès des allophones;
- Approfondir ses connaissances sur les caractéristiques socioculturelles des groupes ethniques les plus représentés à la commission scolaire;
- Apprendre à faciliter l'intégration des élèves réfugiés dans une perspective autre que langagière.



Une classe de francisation au centre Louis-Jolliet a réalisé un vidéoclip touchant dans le cadre de la campagne *Du monde à connaître*, qui vise à montrer le côté positif et la richesse de l'immigration dans la région de Québec.





79,3%

TAUX DE RÉUSSITE À
L'ÉPREUVE DE FRANÇAIS



anc



AMÉLIORER LA QUALITÉ DE LA LANGUE FRANÇAISE

La commission scolaire de la Capitale s'est illustrée à l'épreuve de français de 5^e secondaire par rapport au reste du Québec avec un taux de réussite de 79,3% (résultat combiné des secteurs public et privé : 78,3%) et par la moyenne des notes obtenues, soit 69,5% (public : 68%).

ENSEIGNER LES STRATÉGIES DE LECTURE

Les recherches des 30 dernières années démontrent que la qualité de l'enseignement améliore la compréhension en lecture, même chez les élèves en difficulté. Alors que des élèves développent spontanément des stratégies de lecture, d'autres ont besoin qu'on leur explique pourquoi, quand et comment les utiliser. Au fil des ans, les services éducatifs ont beaucoup investi dans la formation et l'accompagnement du personnel enseignant au primaire. En 2014-2015, ce sont les enseignantes et les enseignants du secondaire qui ont bénéficié d'un soutien similaire pour réfléchir à la portée de leurs interventions et expérimenter des dispositifs reconnus par la recherche. Cette mobilisation favorise assurément la réussite et l'engagement de nos élèves tout au long de leur parcours scolaire.

POUR UNE COMPLÉMENTARITÉ DES BIBLIOTHÈQUES

Au sein d'une école primaire, deux espaces sont consacrés aux ressources documentaires : la bibliothèque de l'école et la bibliothèque de classe. La commission scolaire s'est penchée sur la mission et le rôle que chacune d'elles doit jouer et sur la façon de les enrichir et de les utiliser. D'une part, l'acquisition de nouveaux documents pour garnir la bibliothèque de classe limite trop souvent la transmission du savoir et de la culture à un seul groupe d'élèves. D'autre part, la majorité des bibliothèques d'école possèdent de nombreuses ressources documentaires, à jour et de qualité, qui répondent aux besoins pédagogiques et au développement du plaisir de lire chez l'élève. Ainsi, l'implantation d'un modèle de complémentarité se traduit par une gestion et une sélection judicieuses des collections :

- Éviter les dédoublements non pertinents;
- Offrir davantage de textes variés (contenu, genre, sujet, etc.);
- Élargir l'accès aux nouvelles acquisitions de la bibliothèque de l'école;
- Rafraîchir et renouveler périodiquement la bibliothèque de classe à l'aide des ressources de la bibliothèque de l'école.



AMÉLIORER LA PERSÉVÉRANCE ET LA RÉUSSITE

CONJUGUER NOS ACTIONS : UN GAGE DE RÉUSSITE

La commission scolaire perfectionne sans cesse ses pratiques pour assurer la persévérance scolaire. En remettant en question ses approches traditionnelles, elle a optimisé ses pratiques de transitions scolaires, implanté diverses mesures de soutien et d'accompagnement en plus d'avoir amélioré la fluidité des échanges et de la transmission de l'information.



DES TRANSITIONS RÉUSSIES !

Le parcours scolaire d'un élève est ponctué de transitions, et ce, à différentes étapes de son cheminement. Ces passages obligés exigent qu'il s'adapte à un nouvel environnement physique, social et humain, ce qui augmente le niveau de stress et la vulnérabilité. Des études démontrent que l'adaptation positive a des conséquences à long terme sur le développement cognitif et social ainsi que sur la persévérance scolaire. La commission scolaire met donc l'accent sur l'optimisation de pratiques en matière de transitions scolaires significatives.

Portfolio La Traversée

Cet outil sert à dresser un portrait global de l'enfant avant son entrée à la maternelle. La concertation entre les parents et les milieux de garde est essentielle à la réussite de l'opération. Plus d'une trentaine d'écoles primaires ont choisi d'utiliser le portfolio *La Traversée* pour préparer adéquatement l'accueil des nouveaux élèves et former des classes équilibrées.



Passage du préscolaire au primaire

Cette transition se caractérise par le passage d'une approche axée sur le jeu vers un enseignement plus formel, où l'enfant fait face à de nouvelles réalités (devoirs et leçons, changement d'horaire). Pour s'assurer que les élèves franchissent bien cette étape cruciale, les écoles travaillent avec les conseillers pédagogiques pour harmoniser les pratiques entre le préscolaire et la première année.

Passage du primaire au secondaire

Tous les élèves sont l'objet d'une attention particulière de la part des acteurs du primaire et du secondaire, et ce, par l'intermédiaire de comités de passage et de classement, composés notamment de professionnels ainsi que de membres du personnel enseignant et de la direction. La transition du primaire vers le secondaire est soutenue par la mise en place d'outils et de processus officiels de transmission de l'information concernant le profil de l'élève et de ses besoins.

Passage vers la formation professionnelle et l'éducation des adultes

Pour assurer le suivi des élèves au cours du passage du secondaire à la formation professionnelle ou à l'éducation des adultes, les établissements qui les accueillent peuvent désormais compter sur le Transfert automatisé de dossiers d'aide particulière (TADAP). Le TADAP est une application électronique qui permet d'obtenir plus aisément les dossiers d'aide particulière des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA). C'est dans ces dossiers qu'est consigné l'ensemble des données concernant le soutien qu'ils ont reçu tout au long de leur cheminement au secondaire. Le transfert automatisé facilite la communication entre les secteurs d'enseignement et contribue à améliorer la persévérance à l'école de ces élèves puisqu'ils profitent d'un meilleur accompagnement scolaire et personnel.





AUGMENTER LE NOMBRE D'ÉLÈVES DE MOINS DE 20 ANS EN FORMATION PROFESSIONNELLE

Malgré la baisse démographique importante dans cette tranche d'âge, la commission scolaire tire très bien son épingle du jeu, attirant, bon an, mal an, 900 nouveaux inscrits en formation professionnelle, dont 675 garçons.

ACCOMPAGNEMENT EN FORMATION PROFESSIONNELLE

Face à la diversité des besoins des élèves, la commission scolaire implante des services de soutien destinés aux apprenants et aux enseignants.

Démarche d'aide particulière

Dorénavant, les élèves inscrits en formation professionnelle peuvent recevoir, tout comme au secondaire, une aide particulière pour progresser de façon optimale dans le développement de leurs compétences. Chacun des sept centres de formation a mis en place une équipe d'intervenants de première ligne, qui a pour mandat de choisir et de mettre en œuvre des interventions adaptées visant l'aide à l'apprentissage et tenant compte des facteurs personnels, familiaux, sociaux et scolaires des élèves.

Service d'accompagnement des enseignants

Considérant que les liens significatifs entre les membres du personnel enseignant et leurs élèves se traduisent par des retombées positives pour la réussite éducative, tous les centres de formation professionnelle ont adhéré à l'implantation d'un service d'accompagnement pour assurer le développement professionnel continu et dynamique des enseignants de ce secteur.

À partir d'un modèle préalablement conçu, expérimenté et validé, trois conseillères en stratégies d'enseignement (CSE) ont offert, sur une base volontaire, un service exclusif aux enseignants. Les diverses mesures proposées étaient adaptées aux besoins exprimés par les participants tout en respectant la culture interne de chaque centre.

Le soutien des ressources professionnelles s'est articulé autour des axes suivants : la gestion de la diversité en classe, la démystification des besoins particuliers et la différenciation pédagogique.

La grande majorité des enseignants ayant consulté ces professionnelles considèrent que les mesures d'accompagnement ont contribué au développement de leur compétence pédagogique. Certains affirment adopter une meilleure approche auprès des élèves en difficulté et utiliser une plus grande variété de stratégies d'enseignement.

Un enseignant témoigne :

<< J'ai pu développer, avec la CSE, de très bons outils pédagogiques favorisant un lien de confiance, ce qui pousse les élèves à vouloir se surpasser dans leurs apprentissages. J'ai ainsi un meilleur taux de réussite dans les compétences que j'ai enseignées. >>

De plus, la nécessité d'offrir ce service est reconnu par les enseignants. Ce travail en amont favorise la persévérance et la réussite des élèves en formation professionnelle, notamment de ceux qui présentent des besoins particuliers.

Parcours de persévérance scolaire

Pour stimuler l'intérêt d'élèves en baisse de motivation scolaire, notre organisation offre un parcours de concomitance dans lequel les jeunes peuvent s'inscrire à un programme de formation professionnelle tout en poursuivant leurs études secondaires. L'expérience des dernières années démontre qu'un élève placé dans un milieu d'apprentissage concret ranime son goût pour les études. En 2014-2015, la commission scolaire a démarré sa première cohorte en soudage-montage et sa troisième en mécanique de véhicules légers. Cette formation de deux ans mène à l'obtention d'un diplôme d'études professionnelles (DEP) et facilite l'obtention du diplôme d'études secondaires (DES). Depuis son implantation en 2011, 26 jeunes, âgés de moins de 20 ans, ont décroché leur DEP; parmi eux, 9 ont obtenu leur double diplôme (DEP et DES).



ÉCOUTEZ LE TÉMOIGNAGE DE CHARLES WILLIAM,
diplômé de la première cohorte en mécanique
de véhicules légers.

Journée des partenaires

Différentes formes d'aide et d'accompagnement existent pour répondre aux besoins multiples de notre clientèle. À cet effet, la commission scolaire de la Capitale compte sur des dizaines d'organismes partenaires pour favoriser une intégration réussie des individus dans le monde des études et du travail. Ce puissant réseau de partenaires offre des services complémentaires à ceux de la commission scolaire qui correspondent aux réalités, aux aspirations et au potentiel des participants. Considérant que chaque partenaire possède ses propres services et clientèles, notre organisation les convie annuellement à deux événements : la rencontre des partenaires où la commission scolaire se présente à eux, ainsi qu'une rencontre **Partenaires-EXPRESS** où les organismes se font connaître auprès de nos intervenants des écoles secondaires ainsi que des centres de formation professionnelle et d'éducation des adultes. Tous les acteurs sont ainsi mieux outillés pour aider nos élèves vivant certaines difficultés.





AMÉLIORER L'ENVIRONNEMENT SAIN ET SÉCURITAIRE

TOUT ÉLÈVE EST EN DROIT
DE SE SENTIR EN SÉCURITÉ

PRÉVENTION DES COMMOTIONS CÉRÉBRALES

Des capteurs d'impact ont été installés dans certains casques de football de l'équipe juvénile Les Patriotes de l'école secondaire Roger-Comtois. Les casques qui en sont munis sont ceux des joueurs qui sont davantage exposés aux risques par leur position sur le terrain ou qui présentent des antécédents de commotions cérébrales. L'appareil est un indicateur supplémentaire pour déceler un potentiel traumatisme, mais ne remplace pas le diagnostic. D'ici deux ans, l'école compte amasser des fonds pour doter l'ensemble des équipes des mêmes dispositifs.

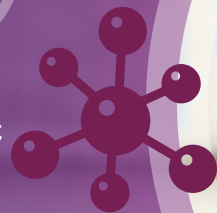
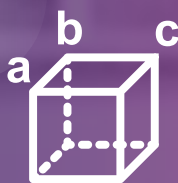
AU CŒUR DE L'HARMONIE

Tous les élèves et le personnel de l'école primaire Saint-Albert-le-Grand se sont engagés officiellement à lutter contre la violence et l'intimidation lors d'un rassemblement animé par un agent de prévention du Service de la police de la Ville de Québec. Pendant la lecture solennelle de la charte, les participants ont exécuté le salut de l'engagement coiffés d'un képi.





abc



ORIENTATION

2

**MODERNISER
NOS ACTIONS**

	OBJECTIF	INDICATEUR	SITUATION DE DÉPART	RÉSULTAT ACTUEL	RÉSULTAT VISÉ
AXE D'INTERVENTION 1 Amélioration de notre communication	1.1 Valoriser l'offre de service au primaire et au secondaire.	Pourcentage d'élèves du secteur des jeunes inscrits au public	83,8 %	83,6 %	85 %
	1.2 Doubler le pourcentage d'unités administratives interagissant avec la clientèle par l'intermédiaire des médias sociaux.	Pourcentage d'unités administratives ayant recours aux médias sociaux (sondage)	15 %	55 %	30 %
AXE D'INTERVENTION 2 Optimisation de notre fonctionnement	2.1 Réaliser 5 initiatives technologiques destinées à notre clientèle.	Nombre d'initiatives technologiques déployées	RÉSULTAT ACTUEL 10		5
	2.2 Simplifier 5 procédures administratives entre les établissements et les services.	Nombre de nouvelles pratiques simplifiées	RÉSULTAT ACTUEL 8		5
AXE D'INTERVENTION 3 Intégration et accompagnement de la main-d'œuvre	3.1 Augmenter à 80 % le taux de satisfaction des membres du personnel à l'égard des programmes d'accueil et d'insertion professionnelle.	Taux de satisfaction des membres du personnel (sondage)	42 %	88 %	80 %
	3.2 Réaliser 5 nouvelles actions concernant la gestion du développement des compétences professionnelles.	Nombre de nouvelles actions	RÉSULTAT ACTUEL 3		5
AXE D'INTERVENTION 4 Adéquation services-établissements	4.1 Porter à 80 % le taux de satisfaction des directions d'école relatif à la présence d'experts professionnels dans les milieux.	Taux de satisfaction des directions d'école (sondage)	RÉSULTAT ACTUEL 94,4 %		80 %
	4.2 Réaliser 5 projets pédagogiques concertés en vue de répondre aux nouveaux besoins pédagogiques de l'éducation des adultes.	Nombre de projets pédagogiques concertés entre les centres d'éducation des adultes et les services de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes	RÉSULTAT ACTUEL 5		5

2

MODERNISER
NOS ACTIONS

CLIQUEZ
pour visiter un des
sites Internet des
écoles primaires



AMÉLIORER NOTRE COMMUNICATION

POUR RÉPONDRE AUX EXIGENCES
NOUVELLES DE NOS USAGERS

NOS RÉALISATIONS

Considérant que la satisfaction de notre clientèle passe par une bonne communication, l'année 2014-2015 a été riche en projets pour répondre aux attentes de nos parents et de nos élèves. Les changements occasionnés par les nouvelles technologies, l'utilisation croissante de celles-ci et leur intégration dans tous les aspects de la vie courante nous incitent à moderniser nos actions et nous permettent de réaliser des économies substantielles.

DE NOUVEAUX SITES WEB AU PRIMAIRE

Le projet de refonte des sites Internet des 41 écoles primaires a pris fin ce printemps après deux ans de travaux. Les sites ont tous été conçus à partir du même gabarit, tout en respectant la personnalité propre à chaque école. Les parents trouvent donc dès leur arrivée sur la page d'accueil l'information sur le calendrier scolaire, le calendrier des activités, l'infoparents, le *Guide aux parents* et les nouvelles récentes. En quelques clics, ils accèdent aux renseignements relatifs aux programmes particuliers, aux services professionnels disponibles et au service de garde.

REFONTE DU SITE maviemonmetier.ca

Le site Internet consacré à la formation professionnelle a été complètement actualisé pour y intégrer les services de l'éducation des adultes. Dorénavant, peu importe le profil des visiteurs, ceux-ci sont assurés de trouver les réponses à leurs questions pour cheminer dans leur projet. Le site est conçu de manière à ce qu'on puisse découvrir tous les programmes de formation offerts pour terminer son secondaire ou apprendre un métier. Il répond aux questions sur la façon d'amorcer un retour aux études et d'obtenir un diplôme d'études professionnelles sans repartir à zéro. Le site traite d'une foule d'autres sujets comme l'aide financière, les inscriptions, les services d'accompagnement et les parcours de persévérance scolaire.



SUIVEZ-NOUS SUR FACEBOOK

Depuis le mois de mars, les internautes peuvent suivre notre organisation sur Facebook. Le populaire réseau social offre l'avantage de communiquer et d'échanger en temps réel avec notre clientèle et plus rapidement, par exemple en cas de fermeture d'établissement. C'est ainsi que le journal *L'informateur*, après 15 ans d'existence, a cédé sa place à une plateforme de communication instantanée.

UTILISATION DES MÉDIAS SOCIAUX

Le comité de parents de la commission scolaire a offert gratuitement aux parents soucieux d'en apprendre davantage sur les risques associés à l'utilisation des réseaux sociaux la conférence « La maîtrise des risques des réseaux sociaux pour Monsieur et Madame Tout-le-monde » animée par un spécialiste en sécurité de l'information.



OPTIMISER NOTRE FONCTIONNEMENT À L'ÈRE DU NUMÉRIQUE

CONSEIL DES COMMISSAIRES SANS PAPIER

Les rencontres du conseil des commissaires se déroulent dorénavant sans papier. Le passage d'un mode de réunion traditionnelle à l'utilisation de tablettes électroniques entraînera des économies annuelles récurrentes de plus de 8 000 \$ par année.

GESTION INFORMATISÉE DES DOCUMENTS

Le secteur des archives a entrepris un virage technologique majeur avec l'implantation d'un système de gestion informatisée des documents. L'outil permet de conserver dans une voûte électronique tous les documents de la commission scolaire.

PERSONNEL SUPPLÉANT

Grâce au réseau social Google+, la recherche de personnel suppléant est maintenant grandement facilitée. L'époque des listes papier et des nombreux appels téléphoniques est définitivement révolue. L'école n'a qu'à afficher l'offre de remplacement sur Google+ pour recevoir les réponses des employés intéressés. Efficace et rapide.

PAIEMENT EN LIGNE

Le paiement en ligne sur les sites Internet des institutions financières est dorénavant disponible pour acquitter les frais liés aux effets scolaires et aux activités parascolaires. L'implantation a été réalisée dans les écoles secondaires et les centres de formation professionnelle. Un projet pilote a quant à lui été mené dans deux écoles primaires.



INTÉGRER ET ACCOMPAGNER NOTRE MAIN-D'ŒUVRE

POUR UNE INSERTION RÉUSSIE

La commission scolaire mise sur l'accompagnement du nouveau personnel pour créer les meilleures conditions possibles afin que les employés soient en mesure d'offrir une prestation de qualité au profit de la réussite de nos élèves.

JE REMPLACE AVEC CLASSE!

En 2012-2013, les services éducatifs ont produit un guide destiné aux directions des écoles primaires pour les soutenir dans l'élaboration d'un programme d'insertion professionnelle. En 2014-2015, les établissements désireux de mettre en œuvre des mesures propres à leur milieu ont été accompagnés par des équipes de professionnels et d'enseignants. Puisque la mise en place de telles actions compte trois volets (suppléance, accueil et mentorat), il a été convenu, dans un premier temps, de concentrer les efforts sur le développement de stratégies et d'outils adaptés à la réalité des enseignants suppléants à la journée.

Outre l'intégration professionnelle des enseignants au primaire, d'autres travaux sont menés parallèlement pour fournir le même accompagnement à l'ensemble du personnel des écoles primaires et secondaires (soutien, professionnel, cadre et enseignant du secondaire).

RENFORCER L'EXPERTISE DE NOS PROFESSIONNELS

Au cours des deux dernières années, les professionnels des services éducatifs des jeunes se sont engagés dans un plan de formation continue novateur, pour s'assurer de développer leurs connaissances et leurs compétences en matière d'accompagnement des équipes-école. À partir de thèmes incontournables comme la gestion de classe, l'accompagnement, la motivation en milieu scolaire, le choc des générations et le savoir-être professionnel, les conseillers pédagogiques se sont investis pour développer et parfaire leurs compétences afin de soutenir les directions d'école et les enseignants dans toutes les dimensions de leur travail.

ORIENTATION

3

**PROMOUVOIR LA CULTURE
POUR LE DÉVELOPPEMENT
GLOBAL DE LA PERSONNE**



	OBJECTIF	INDICATEUR	SITUATION DE DÉPART	RÉSULTAT ACTUEL	RÉSULTAT VISÉ	
AXE D'INTERVENTION 1 Amélioration de l'accessibilité à la culture	1.1 S'assurer que tous les établissements privilégient un accès à la culture au bénéfice de leur clientèle.	Pourcentage d'établissements qui ont un projet éducatif ou des orientations contenant des préoccupations culturelles	47 %	90 %	100 %	
	1.2 Organiser 3 activités collectives au cours desquelles le personnel a accès à la culture.	Nombre d'actions collectives	RÉSULTAT ACTUEL 2		3	
	1.3 Exploiter les diverses dimensions de la culture.	Dimensions à considérer :	RÉSULTAT ACTUEL: correspond à la proportion d'établissements qui ont exploité cette dimension			
		– Arts et lettres	86 %			
		– Langues	56 %			
		– Science et technologie	61 %			
		– Univers social	44 %			
– Entrepreneuriat	29 %					
– Santé et mode de vie actif	95 %					
AXE D'INTERVENTION 2 Ouverture interculturelle	2.1 Organiser 3 actions collectives visant une meilleure ouverture interculturelle pour nos élèves jeunes et adultes, pour le personnel et pour les parents.	Nombre d'actions collectives	RÉSULTAT ACTUEL 2		3	

3

PROMOUVOIR LA CULTURE
POUR LE DÉVELOPPEMENT
GLOBAL DE LA PERSONNE



SÉBASTIEN RÉMILLARD
CUISINE
École hôtelière de la Capitale
Médaille d'argent et meilleur
de la nation



MARC-ANTOINE BETTEZ
RÉFRIGÉRATION
Centre de formation
professionnelle de Québec
Médaille de bronze



KARINE OUELLET
PÂTISSERIE
École hôtelière de la Capitale
Médaillon d'excellence



JESSICA PRUNEAU
COIFFURE
Centre de formation
professionnelle de Limoilou
Médaillon d'excellence



À la commission scolaire, la dimension culturelle de l'éducation fait partie intégrante de la vie de nos élèves. Chaque année, des centaines d'activités sont réalisées pour développer leur plein potentiel.

CARNAVAL DE LA CAPITALE

Le premier Carnaval de la Capitale a été couronné de succès ! En partenariat avec le légendaire Carnaval de Québec, ce projet rassembleur a donné lieu à des activités tant intérieures qu'extérieures dans plus de 35 établissements de la commission scolaire. Que ce soit au primaire, au secondaire, en formation professionnelle ou à l'éducation des adultes, des élèves de tous âges et de toutes origines ont profité des plaisirs de l'hiver dans une ambiance carnavalesque. Activité de classe ou collective, création ou compétition, réalisation artistique ou sportive, chacun a célébré à sa manière.

MONDIAL DES MÉTIERS AU BRÉSIL

Aux Olympiades de la formation professionnelle et technique, quatre élèves de la commission scolaire ont franchi avec succès toutes les étapes de qualification pour représenter le Canada au 43^e Mondial des métiers, à São Paulo au Brésil, en août 2015. Les meilleurs de chaque pays ont rivalisé dans l'espoir d'être désignés champions du monde dans leur discipline respective. La commission scolaire de la Capitale félicite ses élèves pour leur remarquable performance et tient à souligner l'engagement indéfectible de leurs enseignants qui ont agi comme entraîneurs tout au long de ce parcours de deux ans.

LAURÉAT FORCES AVENIR

Tous les élèves de l'école secondaire Jean-de-Brébeuf ont été conviés, à l'automne 2014, à la compétition amicale de cuisine Les Toqués de Brébeuf. Près de 700 recettes ont été présentées, dont 25 ont été retenues aux fins de dégustation. Résultats : une grande gagnante avec ses « momos à la népalaise », la publication d'un livre de 60 recettes, le titre de Lauréat Forces AVENIR et, surtout, des jeunes de divers projets pédagogiques particuliers de formation et de 37 ethnies qui, grâce à la bonne chère, se connaissent mieux aujourd'hui.

LOI SUR LA GESTION ET LE CONTRÔLE DES EFFECTIFS

La Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs (LGCE) des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État a été adoptée le 5 décembre 2014. Aux fins de l'application des mesures prévues à cette loi, la première période fixée par le Conseil du trésor, en vertu de l'article 11, commence le 1^{er} janvier 2015.



%

2+2=4

RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX CONTRATS DE SERVICE

Contrats de service comportant une dépense de 25 000 \$ ou plus conclus entre le 1^{er} janvier 2015 et le 30 juin 2015

	NOMBRE	VALEUR
Contrats de service avec une personne physique ¹	1	40 480 \$
Contrats de service avec un contractant autre qu'une personne physique ²	57	43 252 115 \$
Total des contrats de service	58	43 656 915 \$

1. Une personne physique, qu'elle soit dans les affaires ou non.

2. Comprend les personnes morales de droit privé, les sociétés en nom collectif, en commandite ou en participation.

RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU NOMBRE D'HEURES RÉMUNÉRÉES

	DE JANVIER À MARS 2014			
	Heures travaillées	Heures supplémentaires	Total d'heures rémunérées	Nombre d'employés
1. Personnel d'encadrement	66 513,30	0,00	66 513,30	149
2. Personnel professionnel	87 324,90	207,40	87 532,30	222
3. Personnel infirmier	0,00	0,00	0,00	0
4. Personnel enseignant	832 628,68	2 180,03	834 808,71	2 475
5. Personnel de bureau, technicien et assimilé	460 815,96	1 947,11	462 763,07	1 576
6. Agents de la paix	0,00	0,00	0,00	0
7. Ouvriers, personnel d'entretien et de service	24 279,98	1 853,71	26 133,69	54
8. Étudiants et stagiaires	0,00	0,00	0,00	0
Total	1 471 562,81	6 188,25	1 477 751,07	4 476
	DE JANVIER À MARS 2015			
	Heures travaillées	Heures supplémentaires	Total d'heures rémunérées	Nombre d'employés
1. Personnel d'encadrement	66 971,99	0,00	66 971,99	152
2. Personnel professionnel	86 214,36	136,20	86 350,56	220
3. Personnel infirmier	0,00	0,00	0,00	0
4. Personnel enseignant	842 340,81	1 624,13	843 964,94	2 470
5. Personnel de bureau, technicien et assimilé	471 206,89	1 895,69	473 102,58	1 628
6. Agents de la paix	0,00	0,00	0,00	0
7. Ouvriers, personnel d'entretien et de service	24 841,07	2 032,53	26 873,61	55
8. Étudiants et stagiaires	0,00	0,00	0,00	0
Total	1 491 575,13	5 688,55	1 497 263,68	4 525

Notes : Le dépassement des heures rémunérées des catégories d'emploi

1. (Personnel d'encadrement), 4. (Personnel enseignant), 5. (Personnel de bureau, technicien et assimilé) et 7. (Ouvriers, personnel d'entretien et de service) est dû à une augmentation de 538 élèves dans les secteurs préscolaire et primaire et d'une diminution de 59 élèves au secondaire.

Le nombre d'élèves à la formation professionnelle est demeuré stable (2 élèves de plus) alors qu'à l'éducation aux adultes (formation générale), il a diminué de 94.

Une nouvelle école primaire a été ouverte, ce qui a exigé du personnel de toutes les catégories. De plus, la majoration d'élèves au préscolaire et au primaire a pour conséquence qu'il faut plus de personnel dans les services de garde et dans les services spécialisés destinés aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA).

LES RÉSULTATS FINANCIERS 2014-2015 ET LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE LA CAPITALE



Au terme de l'exercice financier 2014-2015, la commission scolaire de la Capitale a enregistré un déficit de 1 822 588 \$ et ses surplus accumulés ont diminué à 31 374 547 \$ au 30 juin 2015.

L'effet cumulé des compressions budgétaires imposées à la commission scolaire dans le cadre du redressement des finances publiques s'élève à près de 11 millions de dollars dans les résultats d'exercice. L'application des recommandations du comité sur le retour à l'équilibre budgétaire a permis de limiter le déficit à 1,8 million de dollars.

La poursuite de l'effort de redressement des finances publiques suscite des inquiétudes quant au financement futur de la commission scolaire qui travaille dans un contexte de croissance de clientèle.



Cliquer ici pour prendre connaissance des états financiers 2014-2015 et du complément d'information.

REVENUS	\$	%
Subvention de fonctionnement du ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MEESR)	230 634 082	70,44 %
Taxe scolaire	59 280 790	18,11 %
Vente de biens et services*	27 442 332	
Droits de scolarité et frais de scolarisation	4 901 020	11,46 %
Autres revenus	5 163 582	
	327 421 806	100 %
DÉPENSES	\$	%
Activités d'enseignement et de formation	158 762 629	48,22 %
Activités de soutien à l'enseignement et à la formation	73 927 455	22,45 %
Services d'appoint**	31 813 912	9,66 %
Activités administratives	10 348 456	3,14 %
Activités relatives aux biens meubles et immeubles	38 112 649	11,58 %
Activités connexes***	15 919 578	4,84 %
Variation de la provision pour avantages sociaux	359 715	0,11 %
	329 244 394	100 %
Déficit de l'exercice	(1 822 588)	

* Revenus provenant de particuliers et de divers organismes gouvernementaux autres que le ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, associés notamment aux cours autofinancés, à la location d'immeubles et aux contributions financières exigées des parents ou des usagers.

** Dépenses de transport et des services de garde.

*** Frais de financement, droits de scolarité, sécurité d'emploi, prêts de service, activités extrascolaires et projets spéciaux.

RÉPARTITION DES REVENUS ET DÉPENSES 2014-2015 DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE LA CAPITALE



LA PROVENANCE DES REVENUS

(327 421 806 \$)

- 70,44 %**
Subvention de fonctionnement du ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MEESR)
(230 634 082 \$)
- 18,11 %**
Taxe scolaire
(59 280 790 \$)
- 11,46 %**
Vente de biens et services
Droits de scolarité et frais de scolarisation
Autres revenus
(37 506 934 \$)



LA DISTRIBUTION DES DÉPENSES

(329 244 394 \$)

- 48,22 %**
Activités d'enseignement et de formation
(158 762 629 \$)
- 22,45 %**
Activités de soutien à l'enseignement et à la formation
(73 927 455 \$)
- 9,66 %**
Services d'appoint
(31 813 912 \$)
- 3,14 %**
Activités administratives
(10 348 456 \$)
- 11,58 %**
Activités relatives aux biens meubles et immeubles
(38 112 649 \$)
- 4,84 %**
Activités connexes
(15 919 578 \$)
- 0,11 %**
Variation de la provision pour avantages sociaux
(359 715 \$)

